Périmètres des OPAH en centre-ville
Commune : SAINT-AMANT-TALLENDE

limites du périmètre

N
O
E
S

la Veyre
la Monne
CHE DES MOLLES
R DE L'EGRE
R DU CREST
R DES RECOLLETS
R DE LA PAPETERIE
R DU CIMETIERE
R ST JUNT GAL
R DU MONTEL
R LASBAX
R DE CHADRAT
EHPAD le Montel
R DU PARC
R LAIZE
Mairie de Saint-Amant-Tallende
R DU MAS
PL DU DOC DARTEYRE
École Élémentaire Sainte-Cécile
R DES PENITENTS
R DE L'EGLISE
R LEGER GAUTHIER
Centre de Secours de Saint-Amant-Tallende
CHE DU CHEIX
R DE L'OIE
R DE LA POSTE
R DES ECOLES
R PASTEUR
R DU CHATEAU
R DE LA BARGE
PL DU BALLET
R DU BAS MUR
Chât.
École entre les 2 Rivières
R DU PETIT COUDERT
R DU SUZOT
R DES FONTAINES
R PASCAL
R DES BOUTEIX
R DE VERSAILLES
R DE PAGNAT

0 0,1 0,2 km

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME
Liberté Égalité Fraternité

Direction départementale des territoires

Edition du 21/03/2024
Conception : DDT 63 /SET/GGC
© Copyright IGN BD Parcellaire ® 2010